

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**CELLCOM**

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

La société CELLCOM publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 14 aout 2018. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Abderrahmen FENDRI.

**BILAN CONSOLIDE**  
**Arrêté au 31 décembre**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	2017	2016
<b>Actifs</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	V.1	366 274	518 479
Moins : Amortissements		<u>&lt;264 435&gt;</u>	<u>&lt;193 658&gt;</u>
		<b>101 839</b>	<b>324 821</b>
Immobilisations corporelles	V.1	1 912 394	2 016 978
Moins : Amortissements		<u>&lt;1 332 361&gt;</u>	<u>&lt;1 181 722&gt;</u>
		<b>580 033</b>	<b>835 256</b>
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier	V.1	887 646	887 646
Moins : Amortissements		<u>&lt;826 395&gt;</u>	<u>&lt; 719 190&gt;</u>
		<b>61 251</b>	<b>168 456</b>
Immobilisations financières	V.2	446 972	351 436
Moins : Provisions		<u>&lt;6 290&gt;</u>	<u>&lt;6 290&gt;</u>
		<b>440 682</b>	<b>345 146</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>1 183 805</b>	<b>1 673 679</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>1 183 805</b>	<b>1 673 679</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		8 411 844	10 870 655
Provisions pour dépréciation		<u>&lt; 908 359&gt;</u>	<u>&lt; 808 359&gt;</u>
	V.3	<b>7 503 485</b>	<b>10 062 296</b>
Clients et comptes rattachés		19 177 181	22 633 438
Provisions pour dépréciation		<u>&lt;4 381 041&gt;</u>	<u>&lt; 3 606 334&gt;</u>
	V.4	<b>14 796 140</b>	<b>19 027 104</b>
Autres actifs courants		7 070 016	4 876 933
Provisions pour dépréciation		<u>&lt;935 114&gt;</u>	<u>&lt;1 003 763&gt;</u>
	V.5	<b>6 134 902</b>	<b>3 873 170</b>
Liquidités et équivalents de liquidités		5 801 977	4 263 183
Provisions		<u>&lt; 3 876&gt;</u>	<u>&lt;3 876&gt;</u>
	V.6	<b>5 798 101</b>	<b>4 259 307</b>
<b>Total des actifs courants</b>		<b>34 232 628</b>	<b>37 221 877</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>35 416 433</b>	<b>38 895 556</b>

**BILAN CONSOLIDE**  
**Arrêté au 31 décembre**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	2017	2016
<b><u>Capitaux propres et passifs</u></b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves consolidées (part du groupe)		10 233 318	10 441 931
Résultat de l'exercice (part du groupe)		<1 339 736>	704 985
<b>Total des capitaux propres du groupe</b>	<b>V.7</b>	<b>13 355 114</b>	<b>15 608 448</b>
Intérêts des minoritaires dans les résultats reportés		229 966	333 339
Intérêts des minoritaires dans le résultat		1 911	<83 796>
<b>Total des capitaux propres consolidés</b>	<b>V.7</b>	<b>13 586 991</b>	<b>15 857 991</b>
<b>Passifs</b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Emprunts		8 642	113 761
Provisions pour risques et charges		410 329	343 488
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>V.8</b>	<b>418 971</b>	<b>457 249</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>V.9</b>	5 635 526	12 970 931
Autres passifs courants	<b>V.10</b>	2 379 584	1 721 436
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>V.11</b>	13 395 361	7 887 949
<b>Total des passifs courants</b>		<b>21 410 471</b>	<b>22 580 316</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>21 829 442</b>	<b>23 037 565</b>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b>35 416 433</b>	<b>38 895 556</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Pour l'Exercice clos au 31 Décembre**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	2017	2016
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	<b>VI.1</b>	35 936 988	45 181 104
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>35 936 988</b>	<b>45 181 104</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Coût d'achat des marchandises vendues	<b>VI.2</b>	<28 226 505>	<35 016 867>
Charges de personnel	<b>VI.3</b>	<2 968 290>	<2 928 850>
Dotations aux amortissements et provisions	<b>VI.4</b>	<1 227 760>	< 1 246 036>
Autres charges d'exploitation	<b>VI.5</b>	<3 233 472>	< 3 725 068>
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>&lt;35 656 027&gt;</b>	<b>&lt;42 916 821&gt;</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b><u>280 961</u></b>	<b><u>2 264 283</u></b>
Charges financières nettes	<b>VI.6</b>	<1 695 738>	< 1 122 206>
Produits de placements		32 671	7 669
Autres gains ordinaires		142 896	73 767
Autres pertes ordinaires		<10 641>	<3 616>
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b><u>&lt;1 249 851&gt;</u></b>	<b><u>1 219 897</u></b>
Impôts sur les sociétés	<b>VI.7</b>	<87 974>	<435 978>
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b><u>&lt;1 337 825&gt;</u></b>	<b><u>783 919</u></b>
Eléments extraordinaires		-	<162 730>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b><u>&lt;1 337 825&gt;</u></b>	<b><u>621 189</u></b>
• Résultat du groupe		<1 339 736>	704 985
• Intérêts minoritaires		1 911	<83 796>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**Pour l'Exercice clos au 31 Décembre**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	2017	2016
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>&lt;1 337 825&gt;</b>	<b>621 189</b>
Ajustement pour :			
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 227 760	1 246 426
Variation des stocks		2 458 811	<5 400 618>
Variation des créances		3 456 257	558 682
Variation des autres actifs		<2 193 083>	<1 539 127>
Variation des fournisseurs et autres passifs		<6 677 257>	3 422 570
Plus-Value de Cession		<52 110>	<42 960>
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</b>	<b>VII.1</b>	<b>&lt;3 117 447&gt;</b>	<b>&lt;1 133 838&gt;</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corp. et incorporelles		<64 011>	<803 158>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		448 836	42 960
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières (*)		<322 615>	<236 146>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		34 577	-
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement (*)</b>	<b>VII.2</b>	<b>96 787</b>	<b>&lt;996 344&gt;</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de Financement</b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions (*)		<1 000>	1 000
Dividendes et autres distributions		<999 383>	<970 259>
Encaissements provenant des emprunts		-	55 570
Remboursements d'emprunts		<110 635>	<120 023>
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de Financement (*)</b>	<b>VII.3</b>	<b>&lt;1 111 018&gt;</b>	<b>&lt;1 033 712&gt;</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<b>VII.4</b>	65 208	80 339
<b>Variation de trésorerie (*)</b>		<b>&lt;4 066 470&gt;</b>	<b>&lt;3 083 555&gt;</b>
<b>Trésorerie début de l'exercice</b>		<b>&lt;3 414 131&gt;</b>	<b>&lt;330 576&gt;</b>
<b>Trésorerie fin de l'exercice (*)</b>	<b>VII.5</b>	<b>&lt;7 480 601&gt;</b>	<b>&lt;3 414 131&gt;</b>

(\*) Données comparatives retraitées à des fins de comparabilité (voir note VII.6)

# ***Notes aux Etats Financiers consolidés***

## ***I. Présentation du groupe***

Le groupe « CELLCOM SA » est un groupe de sociétés dont la société mère est la Société « CELLCOM SA » ayant pour objet principal le commerce et la distribution de matériel et équipement afférent à la télécommunication ainsi que la commercialisation des produits audiovisuels, des écrans de télévision, des récepteurs et des paraboles.

Le groupe comporte quatre filiales qui sont la société « CELLCOM RETAIL », « CELLCOM MAROC », « CELLCOM COTE D'IVOIRE » et « CELLCOM DISTRIBUTION » détenues respectivement à hauteur de 70%, 60%, 70% et 99% par la société mère « CELLCOM SA ».

## ***II. Référentiel comptable***

Les états financiers consolidés sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

La date d'arrêt des comptes consolidés est le 31 décembre.

L'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé sont présentés selon la méthode autorisée du système comptable des entreprises en Tunisie.

## ***III. Principales règles et méthodes comptables appliquées***

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe CELLCOM SA sont présentées au niveau de la politique comptable de la société «CELLCOM SA». Dans ce qui suit, une présentation sommaire des principes et règles les plus spécifiques :

### **1. Les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence de méthodes

## 2. La consolidation

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, un intérêt de plus de 40% des droits de vote ou dispose du pouvoir d'exercer un contrôle des activités. Elles sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Toutes les transactions inter-compagnies, soldes, pertes et profits latents sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminés. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

## IV. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation et les méthodes de consolidation se présentent ainsi :

<b>Société</b>	<b>% de Contrôle</b>	<b>% d'intérêt</b>	<b>Nature du lien</b>	<b>Méthode</b>
CELLCOM SA	100%	100%	Mère	Consolidante
CELLCOM RETAIL	70%	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CELLCOM MAROC	60%	60%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CELLCOM COTE D'IVOIRE	70%	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CELLCOM DISTRIBUTION	99%	99%	Contrôle exclusif	Intégration globale

## V. Notes relatives au Bilan consolidé

### 1. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent, au 31 décembre 2017, à 743.123 DT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 01/01/2017	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2017	Taux	Amortissements cumulés au 01/01/2017	Dotation aux Amortissements 2017	Régul Amortissements	Amortissements cumulés au 31/12/2017	VCN au 31/12/2017
Logiciels	518 479	4 000	<156 205>	366 274	33%	193 658	70 777		264 435	101 839
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>518 479</b>	<b>4 000</b>	<b>&lt;156 205&gt;</b>	<b>366 274</b>		<b>193 658</b>	<b>70 777</b>		<b>264 435</b>	<b>101 839</b>
Matériel outillages	136 003	1 358		137 361	15%	118 410	5 048		123 458	13 903
Matériel de transport	96 319		<4>	96 315	20%	53 221	14 600	<4>	67 817	28 498
Agenc. aménag. Installations	1 315 150	29 957	<164 591>	1 180 516	10%	612 246	131 280	<27 836>	715 690	464 826
Equipements de bureau	170 815	4 014		174 829	20%	132 849	6 280		139 129	35 700
Matériel informatique	298 691	2 682		301 373	33%	264 996	21 271		286 267	15 106
Matériel de transport à statut juridique particulier	887 646			887 646	33%	719 190	107 205		826 395	61 251
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 904 624</b>	<b>38 011</b>	<b>&lt;164 595&gt;</b>	<b>2 778 040</b>		<b>1 900 912</b>	<b>285 684</b>	<b>&lt;27 840&gt;</b>	<b>2 158 756</b>	<b>619 284</b>
<b>Immobilisations en cours</b>		<b>22 000</b>		<b>22 000</b>						<b>22 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 423 103</b>	<b>64 011</b>	<b>&lt;320 800&gt;</b>	<b>3 166 314</b>		<b>2 094 570</b>	<b>356 461</b>	<b>&lt;27 840&gt;</b>	<b>2 423 191</b>	<b>743 123</b>

## 2. Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières totalisent, au 31 décembre 2017, la somme de 440 682 DT et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Titres de participation non consolidés et créances rattachées	151 000	249 999
Dépôts et cautionnements	295 972	101 437
Provision pour dépréciation des dépôts et cautionnements	<6 290>	<6 290>
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>440 682</b>	<b>345 146</b>

## 3. Stocks :

Les stocks nets totalisent, au 31 décembre 2017, la somme de 7.503.485 DT contre 10.062.296 DT au 31 décembre 2016.

<i>En DT</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Téléphonie GSM	3 786 933	4 401 159
Stock SAV	3 051 046	3 279 163
Stock en transit	866 029	2 251 951
Hi-Line et accessoires	444 010	571 046
Accessoires informatiques	18 030	17 716
Electroménagers	5 790	76 639
Tablettes	3 688	50 513
Stocks divers	236 318	222 468
<b>Stocks en brut</b>	<b>8 411 844</b>	<b>10 870 655</b>
<b>Provision pour dépréciation des stocks</b>	<b>&lt;908 359&gt;</b>	<b>&lt;808 359&gt;</b>
<b>Stocks en net</b>	<b>7 503 485</b>	<b>10 062 296</b>

## 4. Clients et comptes rattachés :

Les comptes clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2017 un solde net de 14.796.140 DT qui se détaille comme suit :

<b><i>En DT</i></b>	<b><i>31/12/2017</i></b>	<b><i>31/12/2016</i></b>
Clients ordinaires	8 481 823	16 627 803
Effets à recevoir	1 704 558	2 341 184
Clients douteux	1 805 237	1 211 403
Chèques impayés	2 485 685	2 200 550
Traites impayées	525 777	249 961
Traites cautionnées	4 177 201	-
Clients échange	<3 100>	2 537
<b>Clients et comptes rattachés bruts</b>	<b>19 177 181</b>	<b>22 633 438</b>
Provisions pour dépréciation clients	<1 826 730>	<1 211 463>
Provision / chèques et effets impayés	<2 554 311>	<2 394 871>
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>&lt;4 381 041&gt;</b>	<b>&lt;3 606 334&gt;</b>
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>14 796 140</b>	<b>19 027 104</b>

#### **5. Autres actifs courants :**

Cette rubrique totalise 6.134.902 DT au 31 décembre 2017 contre 3.873.170 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<b><i>En DT</i></b>	<b><i>31/12/2017</i></b>	<b><i>31/12/2016</i></b>
Fournisseurs, Avances et acomptes	124 698	4 446
Charges constatées d'avance	322 265	93 640
Comptes transitoires	631 681	675 769
Débiteurs divers	3 396 189	2 986 167
Etats, Impôts et taxes	2 097 316	1 071 440
Prêts au personnel	10 574	24 846
Produits à recevoir	487 293	20 625
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>7 070 016</b>	<b>4 876 933</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>&lt;935 114&gt;</b>	<b>&lt;1 003 763&gt;</b>
<b>Total Net</b>	<b>6 134 902</b>	<b>3 873 170</b>

## 6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 5.798.101 DT au 31 décembre 2017 contre 4.259.307 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Virements en instance	1 329 042	427 935
Effets et chèques à l'encaissement	124 998	225 533
BH	606 528	1 231 081
Amen Bank	49 428	346 512
C.C.P	24 605	48
Wafa Bank	402 310	253 053
AFB	157 022	43 246
ECOBANK	-	34 287
Tunisie Factoring	402 190	45 765
Caisse commerciale	-	72 662
Caisse courante	25 456	10 414
Cession de créances professionnelles	2 680 398	1 572 647
<b>Liquidités et équivalents de liquidités bruts</b>	<b>5 801 977</b>	<b>4 263 183</b>
Provision sur effets à l'encaissement	<3 876>	<3 876>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités Nets</b>	<b>5 798 101</b>	<b>4 259 307</b>

## 7. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

Rubriques	Solde 01/01/2017	Affect.	Div.	Résultat de l'exercice	Ecart de conversi on	Incidence intérêts min. négatifs	Var. périmètre	Solde 31/12/2017
Capital Social	4 461 532							4 461 532
Réserves conso. (groupe)	10 441 931	704 985	<999 383>		38 375	47 410		10 233 388
Résultat conso. (groupe)	704 985	<704 985>		<1 339 736>				<1 339 736>
<b>Capitaux propres du groupe</b>	<b>15 608 448</b>	-	<b>&lt;999 383&gt;</b>	<b>&lt;1 339 736&gt;</b>	<b>38 375</b>	<b>47 410</b>	-	<b>13 355 144</b>
Réserves c. (minoritaires)	333 339	<83 796>	-		26 833	<47 410>	1 000	229 966
Résultat c. (minoritaires)	<83 796>	83 796		1 911				1 911
<b>Intérêts des minoritaires</b>	<b>249 543</b>	-	-	<b>1 911</b>	<b>26 833</b>	<b>&lt;47 410&gt;</b>	<b>1 000</b>	<b>231 877</b>
<b>Total C.P. consolidés</b>	<b>15 857 991</b>	-	<b>&lt;999 383&gt;</b>	<b>&lt;1 337 825&gt;</b>	<b>65 208</b>	-	<b>1 000</b>	<b>13 586 911</b>

## 8. Passifs non courants :

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2017, un montant de 418.971 DT contre 457.249 DT au 31 décembre 2016. Elle se détaille comme suit :

<b><i>En DT</i></b>	<b><i>31/12/2017</i></b>	<b><i>31/12/2016</i></b>
Emprunts à long et moyen termes	8 642	113 761
Provision pour risques et charges	410 329	343 488
<b>Total</b>	<b>418 971</b>	<b>457 249</b>

#### **9. Fournisseurs et comptes rattachés :**

Les dettes fournisseurs totalisent au 31 décembre 2017 un montant de 5.635.526 DT. Elles se détaillent comme suit:

<b><i>En DT</i></b>	<b><i>31/12/2017</i></b>	<b><i>31/12/2016</i></b>
Fournisseurs locaux	756 267	2 168 940
Fournisseurs étrangers	4 879 259	10 801 991
<b>Total Fournisseurs</b>	<b>5 635 526</b>	<b>12 970 931</b>

#### **10. Autres passifs courants**

Les autres passifs courants totalisent, au 31 décembre 2017, un solde de 2.379.584 DT se détaillant comme suit:

<b><i>En DT</i></b>	<b><i>31/12/2017</i></b>	<b><i>31/12/2016</i></b>
Assurance groupe	11 093	2 965
Autres débiteurs divers	199 977	201 944
Avances clients	3 920	3 463
Charges à payer	415 557	410 461
Dettes envers le personnel	337 513	356 533
Dettes Fiscales	937 167	304 242
Dettes sociales	178 536	144 692
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Produits constatés d'avance	63 913	65 228
Comptes transitoires	38 263	38 263
<b>Total</b>	<b>2 379 584</b>	<b>1 721 436</b>

## 11. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise 13.395.361 DT au 31 décembre 2017. Elle se détaille comme suit :

<i><b>En DT</b></i>	<i><b>31/12/2017</b></i>	<i><b>31/12/2016</b></i>
Crédit de financement en devises	6 248 726	3 867 404
Banque de l'Habitat	78 513	2 308 932
BHE Voucher	1 746 846	-
Chèques à payer	3 225 403	27 487
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	112 783	110 635
Autres financements bancaires à court terme	703 984	-
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	1 276 730	1 572 647
UBCI	334	-
Attijari Bank	1 675	654
Amen Bank	-	190
Eco Bank	367	-
<b>Total</b>	<b>13 395 361</b>	<b>7 887 949</b>

## **VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat**

### **1. Revenus :**

Les revenus totalisent, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la somme de 35.936.988 DT contre 45.181.104 DT en 2016. Le détail du chiffre d'affaires par exercice se présente comme suit:

<b>En DT</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Chiffre d'affaires brut	36 000 901	45 246 332
Ristournes à accorder nettes des reprises	<63 913>	<65 228>
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>35 936 988</b>	<b>45 181 104</b>

### **2. Coût d'achat des marchandises vendues :**

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 28.226.505 DT en 2017, et se détaille comme suit :

<b>En DT</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Achats de marchandises	24 967 971	34 726 654
Frais sur achats de marchandises	2 384 357	4 453 765
RRR obtenus	<269 500>	-
Variation de stocks de marchandises	1 143 677	<4 163 552>
<b>Total</b>	<b>28 226 505</b>	<b>35 016 867</b>

### **3. Charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent à 2.968.290 DT en 2017 contre 2.928.850 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

<b>En DT</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Rémunérations brutes	2 415 140	2 426 005
Cotisations sociales	439 673	397 224
Assurances groupe	113 477	105 621
<b>Total</b>	<b>2 968 290</b>	<b>2 928 850</b>

#### 4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes totalisent 1.227.760 DT en 2017 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Dotations aux amortissements	356 461	337 836
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	935 266	986 504
Dotations pour risques et charges	66 841	88 148
Dotations aux provisions stocks	100 000	-
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<162 159>	<166 452>
Reprise sur provisions pour dépréciation fournisseurs débiteurs	<68 649>	-
<b>Total</b>	<b>1 227 760</b>	<b>1 246 036</b>

#### 5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent en 2017 la somme de 3.233.472 DT. Elles se composent de :

<i>En DT</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Achats non stockés	238 779	243 974
Assurances	81 154	84 789
Autres services extérieurs	34 613	42 998
Déplacements Missions Réceptions	116 890	161 539
Entretien et réparation	106 604	84 374
Etudes, documentations et formations	57 322	42 083
Frais bancaires	220 113	321 735
Frais de télécommunication	61 194	76 911
Honoraires et commissions	405 329	470 573
Impôts et taxes	209 492	218 375
Jetons de présence	-	37 500
Locations	503 003	457 819
Frais de Marketing	1 174 508	1 456 947
Pertes ordinaires	20 137	11 021
Sous-traitance	2 169	1 978
Transfert de charges	<44 949>	<30 540>
Transport	47 114	42 992
<b>Total</b>	<b>3 233 472</b>	<b>3 725 068</b>

## 6. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 1.695.738 DT en 2017 et se détaillent comme suit :

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Différences de change nettes	1 061 265	743 285
Agios débiteurs	229 873	265 852
Intérêts bancaires sur opérations de financement	316 261	41 026
Intérêts Tunisie factoring	35 235	40 365
Intérêts d'escompte et encaissements effets	42 868	12 375
Intérêts Hannibal Lease	10 236	19 303
<b>Total</b>	<b>1 695 738</b>	<b>1 122 206</b>

## 7. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 87.974 DT en 2017 contre 435.978 DT en 2016.

## ***VII. Notes relatives à l'Etat de flux***

### **1. Flux de trésorerie liés à l'exploitation**

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation totalisent, en 2017, un flux négatif de <3.117.447> DT contre un flux négatif de <1.133.838> DT en 2016.

Le détail des principaux ajustements et variations est le suivant :

#### **Dotations aux amortissements et aux provisions**

La rubrique Dotations aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	<b>2017</b>
Dotations aux amortissements	356 461
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	935 266
Dotations pour risques et charges	66 841
Dotations aux provisions stocks	100 000
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<162 159>
Reprise sur provisions pour dépréciation fournisseurs débiteurs	<68 649>
<b>Total</b>	<b>1 227 760</b>

#### **Variation des fournisseurs et autres passifs**

La rubrique variation des fournisseurs et autres passifs se détaille comme suit :

	<b>2017</b>
Variation des comptes de fournisseurs	<7 335 405>
Variation des comptes d'autres passifs	658 148
<b>Total</b>	<b>&lt;6 677 257&gt;</b>

### **2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent, au cours de l'exercice 2017, un flux positif de 96.787 DT contre un flux négatif de <996.344> DT en 2016.

### **Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

Les décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations se détaillent comme suit :

	<b>2017</b>
Variation des immobilisations incorporelles	4 000
Variation des immobilisations corporelles	38 011
Variation des immobilisations en cours	22 000
<b>Total</b>	<b>64 011</b>

### **Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

Les encaissements provenant de la cession d'immobilisations se détaillent comme suit :

	<b>2017</b>
Encaissements sur cession d'immobilisations incorporelles	175 084
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	273 752
<b>Total</b>	<b>448 836</b>

### **Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières**

Il s'agit essentiellement du paiement d'une caution au titre du reliquat du principal de la taxation d'office pour 224.265 DT et ce afin de bénéficier de l'abattement total des pénalités de contrôle, prévu par les dispositions de l'article 66 de la Loi de finances 2016. A noter que la première tranche du principal de la taxation d'office a été payée en 2016 pour 56.067 DT.

### **3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement**

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisent au cours de l'exercice 2017 un flux négatif de <1.111.018> DT, contre un flux négatif <1.033.712> DT en 2016.

#### **Dividendes et autres distributions**

La rubrique décaissements relatifs aux dividendes et autres distributions se détaille comme suit :	<b>2017</b>
Dividendes 2016 et antérieurs distribués en 2017	<999 383>
<b>Total</b>	<b>&lt;999 383&gt;</b>

#### **Remboursements d'emprunts**

Les remboursements d'emprunts totalisant le montant de 110.635 DT correspondent aux remboursements des loyers leasing en principal.

#### 4. Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique correspond à la variation de l'écart de conversion résultant de l'intégration en dinar tunisien des rubriques des états financiers individuels des filiales étrangères Cellcom Maroc et Cellcom Côte d'ivoire, arrêtés en devises. La décomposition de cette variation de l'écart de conversion se présente comme suit :

	<b>2017</b>
Variation écart de conversion / Cellcom Maroc	67 733
Variation écart de conversion / Cellcom Côte d'ivoire	<2 525>
<b>Total</b>	<b>65 208</b>

#### 5. Trésorerie de fin de période

La trésorerie nette à la fin de l'exercice 2017 est négative de <7.480.601> DT et se détaille comme suit :

	<b>2017</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	5 801 977
Concours bancaires	<13 282 578>
<b>Total net</b>	<b>&lt;7 480 601&gt;</b>

#### 6. Retraitement des données comparatives

Les données comparatives de l'état de flux de trésorerie ont été retraitées afin de montrer l'incidence de l'inclusion dans le périmètre de la filiale « Cellcom Distribution » :

<b>Flux</b>	<b>2016</b>	<b>Retraitement</b>	<b>2016 retraité</b>
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	<335 146>	99 000	<236 146>
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>&lt;1 095 344&gt;</b>	<b>99 000</b>	<b>&lt;996 344&gt;</b>
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	1 000	1 000
<b>Flux de trésorerie provenant des / affectés aux activités de Financement</b>	<b>&lt;1 034 712&gt;</b>	<b>1 000</b>	<b>&lt;1 033 712&gt;</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>&lt;3 183 555&gt;</b>	<b>100 000</b>	<b>&lt;3 083 555&gt;</b>
<b>Trésorerie début de l'exercice</b>	<b>&lt;330 576&gt;</b>	-	<b>&lt;330 576&gt;</b>
<b>Trésorerie fin de l'exercice</b>	<b>&lt;3 514 131&gt;</b>	<b>100 000</b>	<b>&lt;3 414 131&gt;</b>

## **VIII. Engagements hors bilan**

### *Engagements donnés*

- La société « Cellcom SA » a consenti un nantissement de son fonds de commerce au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion auprès de cette banque.
- La société a consenti des cautions pour un montant de 156.782 DT au 31 décembre 2017.
- La société a consenti des engagements par signature au titre des crédits documentaires pour un montant de 9.471.821 DT au 31 décembre 2017.
- Le total des escomptes commerciaux est de 1.252.566 DT au 31 décembre 2017.

### *Engagements reçus*

Le total des engagements hors bilan reçus par la société « Cellcom SA » s'élève au 31 décembre 2017 à 892.923 DT.

## ***IX. Vérification de la situation fiscale de la société***

La société CELLCOM SA a reçu, en date du 4 juin 2012, une notification de vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les impôts et taxes suivants :

<b>Impôts et taxes</b>	<b>Période</b>
Impôt sur les sociétés	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TVA	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TCL	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Retenues à la source	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TFP	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
FOPROLOS	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011

La société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 DT dont un principal de 369.233 DT et des pénalités de retard de 125.016 DT.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société « Cellcom SA » rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points. La provision constatée au 31 décembre 2017 s'élève à un montant de 114.340 DT.

La direction estime qu'au vu des justificatifs probants présentés et des textes légaux en la matière auxquels elle a fait référence au niveau de sa réponse, la provision comptabilisée est suffisante et couvre l'incidence probable de ce redressement.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 DT dont 95.215 DT de pénalités de retard.

En vue de bénéficier de l'abattement total des pénalités de contrôle constatées, des pénalités de retard de recouvrement et des frais de poursuite dont le montant total s'élève à 123.531 DT, prévu par les dispositions de l'article 66 de la Loi de finances 2016, la société a payé, au cours de l'exercice 2017, la totalité du principal de la créance, soit 280.332 DT.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 ne peut être appréciée.

# ***Rapport d'audit***

*Tunis, le 12 juillet 2018*

Messieurs les actionnaires  
de la société **CELLCOM SA**  
23, rue de l'Artisanat Charguia II - Tunis

Messieurs,

## ***I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés***

### ***Opinion***

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « CELLCOM SA » joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 13.355.114 DT y compris le résultat déficitaire de l'exercice (part du Groupe) s'élevant à 1.339.736 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe « CELLCOM SA » au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans

leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport sur les états financiers consolidés.

### ***Observations***

Nous attirons votre attention sur la note IX aux états financiers consolidés.

En effet, la société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2011. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 dinars tunisiens en principal et pénalités de retard.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société « CELLCOM SA » rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points et une provision au titre d'un complément d'impôts à payer à ce titre est constatée, au 31 décembre 2017, pour un montant de 114.340 dinars tunisiens.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 dinars tunisiens dont 95.215 dinars tunisiens de pénalités de retard.

En vue de bénéficier de l'abattement total des pénalités de contrôle constatées, des pénalités de retard de recouvrement et des frais de poursuite dont le montant total s'élève à 123.531 dinars tunisiens, prévu par les dispositions de l'article 66 de la Loi de finances 2016, la société a payé, au cours de l'exercice 2017, la totalité du principal de la créance, soit 280.332 dinars tunisiens.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de première instance de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 ne peut être appréciée.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de cette question.

### ***Rapport de gestion du conseil d'administration***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous

concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés***

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## ***II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### ***Conseil Audit Formation CAF***

***Abderrahmen Fendri***